

bilité à des agents nommés à titre officiel. Il ne faut pas oublier que ces agents ne font pas cela par patriotisme ou par compassion pour le producteur de blé canadien. Leur mobile, ce n'est pas le patriotisme mais le profit.

La Commission du blé n'est pas habilitée à s'adresser aux gouvernements; néanmoins, plus de la moitié de nos clients éventuels sont représentés par des organismes gouvernementaux d'achat. Il nous faut une commission modernisée qui peut frapper à toutes les portes, s'adresser à qui elle l'entend et conclure des marchés sans passer par les interminables consultations et sans avoir à attendre que le gouvernement élabore une politique. Il nous faut des règles plus modernes et plus souples pour satisfaire aux exigences de clients possibles. A quoi servira au Canada de s'asseoir sur des monceaux de blé de première qualité si les clients veulent des qualités inférieures ou mêlées. A quoi bon créer des organismes comme la Commission des céréales s'ils restent muets dès leur formation? Qu'est-il advenu de la Commission des céréales? L'industrie a besoin de gestes, non de paroles. Il nous faut un organisme unique, simple et dynamique capable de faire aller les affaires. Nous avons consacré trop de temps aux consultations, aux études et aux conseils. Il nous faut une action rapide et positive.

Je ne serais pas étonné si le gouvernement annonçait bientôt la formation d'un autre groupe d'étude pour examiner la situation. Les Canadiens ne s'y retrouvent plus dans les groupes d'étude. Créons un organisme dynamique pour acheminer notre blé. Injectons de l'argent comptant dans le monde agricole pour que nous puissions de nouveau jouir d'une économie équilibrée dans l'Ouest du Canada. Je ne veux pas insister sur la gravité de ce fait, car il doit être évident pour tous. Je répète simplement ce que j'ai dit au début: nous devons vendre notre blé où nous pouvons, au meilleur prix possible, et combler la différence avec le minimum garanti à même les ressources fédérales. Il ne s'agit aucunement d'une aumône, mais simplement d'une assistance financière raisonnable à un important secteur de notre économie nationale.

Le marasme du marché du blé commence à se faire sentir dans l'industrie et chez les hommes d'affaires de l'Est, les contribuables et les consommateurs de tout le pays. Il est raisonnable que le gouvernement fédéral intervienne dès maintenant. Malgré ce qu'il dit, le ministre de l'Agriculture ne peut me convaincre que tout va bien dans les Prairies. Le secteur des affaires et celui de l'agriculture sont éprouvés. Les rentrées en possession et les saisies sont nombreuses. Le ministre a parlé aujourd'hui des sommes payées à la Société du crédit agricole. Je lui ferai remar-

quer que l'arriéré de la Société n'est pas plus important que par le passé. Le ministre sait que les versements à la Société du crédit agricole ont la priorité, aux yeux du cultivateur. Les comptes à percevoir par les marchands, c'est-à-dire les comptes de carburant, d'engrais, etc., sont parmi ceux qui ne sont pas payés.

Voici un exemple typique des nombreuses lettres que j'ai reçues. Elle m'est adressée par un cultivateur de Lloydminster, Alberta. Il écrit:

En qualité de cultivateur de votre circonscription, j'ai cru que le renseignement suivant vous intéresserait.

Je viens de transporter le 5^e boisseau de mon quota aujourd'hui. J'ai 465 acres d'emblavures. $465 \times \$1.17 = \543.05

Mes taxes municipales (maintenant exigibles) s'élèvent à \$662.93. Il me reste donc un contingent d'environ 3½ de boisseaux pour subsister et exploiter ma ferme. Combien de temps survivrons-nous?

Le Journal d'Edmonton, partisan du libéralisme, dans un éditorial en date du 19 juillet intitulé *Crisis in wheat demands action* déclarait en partie:

On a fait bien des propositions pour tenter de remédier à cette «situation vraiment critique», dont il faut s'occuper immédiatement, sans quoi non seulement les cultivateurs, mais l'Ouest tout entier en souffriront. Un programme de versements à l'acre, prévoyant un maximum raisonnable, représenterait peut-être la solution à court terme la meilleure et la plus simple. Et les prétendus cultivateurs «riches» auraient le droit d'y participer tout autant que ceux qui sont pauvres.

Grâce à la mise en œuvre d'un tel programme, le gouvernement et ses organismes, les associations agricoles et autres, y compris les cultivateurs eux-mêmes, devraient assurer rapidement au Canada une agriculture reposant sur des bases beaucoup plus solides qu'elles ne le sont actuellement.

Je pourrais vous citer bien d'autres exemples, mais je n'ai pas l'intention de retenir davantage les députés. Permettez qu'en terminant je vous dise que des mesures s'imposent pour régler ces problèmes urgents. Après avoir réglé certaines de nos difficultés à court terme, nous devrons moderniser l'industrie agricole et rénover notre mécanisme de vente des céréales. Ce n'est que par des mesures radicales et rapides que nous réussirons à sauver une industrie autrefois imposante et qui, dans le passé, représentait un huitième de nos exportations et un dixième de nos impôts.

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, je ne me propose pas de faire un très long discours, car je sais que beaucoup de gens, et en particulier les membres du personnel, ont passé ici une longue journée.

C'est certes, un changement que la motion de l'opposition traite d'un problème véritable. Elle énumère les difficultés qui résultent des